



# ABSOGRIP



## ABSORBANT - ACTION NETTOYANTE CONFORME A LA NORME NFP 98-190



- ▶ Absorbant utilisable sur revêtements routiers, conforme aux spécifications de la norme NFP 98-190.
- ▶ Absorbe toute sorte de liquide : essence, hydrocarbures, fuel, huiles, graisses, acides, acétone, etc...
- ▶ Excellente tenue à l'écrasement, résiste au passage des véhicules.
- ▶ Antidérapant. Ne se délite pas dans l'eau.
- ▶ Recommandé pour tous les types de sols et de routes.
- ▶ Ne tache pas les sols en rouge.
- ▶ Ne se transforme pas en boue après absorption.
- ▶ Ne s'envole pas sous l'effet du vent.
- ▶ Ininflammable.
- ▶ Destiné à l'absorption de toute sorte de liquide ou fluide sur tout type de sol et les chaussées des routes et des autoroutes.
- ▶ Utilisable en milieu alimentaire.

### APPLICATION

Épandre une fine couche de quelques millimètres. Laisser agir de façon à ce que l'absorption se fasse. Eliminer par simple balayage.

### CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

### CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Granulé fin de couleur marron clair.  
Densité apparente : 545 g/l.  
Granulométrie : 20/50 mesh (0,3 à 0,85 mm).  
POUVOIR ABSORBANT SELON LA NORME NF T 90-361  
> Hydrocarbures (gazole) : 110% minimum.  
> Eau : 125% minimum.  
Nature : Attapulgite calcinée à environ 900 °C.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

D801-0325

